



Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 2006-31 décembre 2007

Deuxième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

1. La huitième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration a eu lieu à Genève les 15 et 16 mai 2008 sous la présidence du Professeur J. Pereira Miguel (Portugal).¹
2. Le Comité a pris note des points saillants du rapport financier pour l'exercice 2006-2007.²
 - Le total des recettes pour les activités des programmes de l'OMS concernant l'exercice 2006-2007 s'est élevé à US \$4257 millions, soit une augmentation de US \$1273 millions par rapport à l'exercice précédent. Il y a eu une augmentation marginale de 4 % du budget ordinaire ; cependant, si l'on tient compte de l'inflation et, en particulier, de la valeur du dollar des Etats-Unis, le budget ordinaire a diminué en valeur réelle.
 - Un autre montant de US \$1171 millions a été enregistré pour les activités hors des programmes de l'OMS – soit plus du double du montant correspondant à l'exercice 2004-2005, ce qui traduit la croissance nette des partenariats et autres entités accueillies par l'OMS.
3. Le Comité a relevé que, s'il était encourageant de constater une forte croissance des contributions volontaires (qui représentent environ 80 % du budget total de l'OMS), le fait que l'Organisation dépende de plus en plus de cette source de financement était également un sujet de préoccupation.
4. Les membres se sont d'autre part inquiétés de l'absence relative d'informations exactes sur le coût réel de l'administration des partenariats et autres entités de collaboration placées juridiquement sous les auspices de l'Organisation, et aussi du fait que le niveau actuel des frais généraux, fixé par le biais du mécanisme des dépenses d'appui aux programmes ne suffit pas à couvrir pleinement les coûts indirects. Cette situation a débouché sur une diminution du niveau des réserves, ce qui pourrait à l'avenir engendrer des problèmes de financement pour les fonctions d'administration et de gestion. Il s'ensuit que certains domaines, notamment les biens immobiliers et la sécurité, souffrent

¹ Pour la liste des participants, voir le document A61/21, annexe.

² Documents A61/20 et A61/20 Add.1.

particulièrement d'un sous-financement. Il a été noté que, bien que le taux officiel des dépenses d'appui aux programmes soit de 13 %, le taux réel est à peu près la moitié de ce dernier, en raison des multiples arrangements exceptionnels applicables aux contributions volontaires.

5. En réponse aux questions soulevées, il a été précisé que le compte pour les paiements de fin de contrat avait été plus lourdement sollicité pendant l'exercice 2006-2007 à cause des différentes modalités de travail imposées par le nouveau Centre mondial de services et l'introduction prochaine du Système mondial de gestion, en raison desquels il a fallu gérer un nombre important de suppressions de postes.

6. Un débat a suivi sur le problème que pose le déséquilibre financier croissant entre les contributions fixées et les contributions volontaires ainsi que la difficulté de plus en plus grande à prévoir le financement général des activités de l'OMS. L'une des solutions consiste à obtenir des contributions volontaires dotées de plus de souplesse.

RECOMMANDATION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

7. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter le projet de résolution suivant :

La Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 2006-31 décembre 2007 ;¹

Ayant pris note du deuxième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé ;²

ACCEPTE le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 2006-31 décembre 2007 soumis par le Directeur général.

= = =

¹ Documents A61/20 et A61/20 Add.1.

² Document A61/22.